

ANNEXE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE



TARIFS GAZ DYNEFF - Durée : 2 ans

Les prix H.T.T. du kWh sont fixes* sur toute la durée du contrat. Le prix de l'abonnement varie selon les coûts d'acheminement évoluant au 1er avril pour les termes de transport et de stockage, et au 1er juillet pour les tarifs de distribution.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter notre société au 04.67.12.68.30 (coût d'un appel local selon opérateur) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, ou par courriel à l'adresse suivante : souscription@dyneff.fr

TARIFS DYNEFF		CONSUMMATION ANNUELLE	ABONNEMENT MENSUEL €		PRIX DU GAZ en centimes d'€ / kWh	
			HTT	TTC	Dyneff (HTT)	Dyneff (TTC)
B0		> 0 et < 4 MWh	10,17	13,62	13,374	18,048
B1 et B2i	Zone 1	> 4 MWh	28,54	39,11	9,896	13,874
	Zone 2		28,54	39,11	9,956	13,946
	Zone 3		28,54	39,11	10,016	14,018
	Zone 4		28,54	39,11	10,076	14,090
	Zone 5		28,54	39,11	10,136	14,162
	Zone 6		28,54	39,11	10,196	14,234

Offre de marché. Les zones tarifaires correspondant à votre lieu de consommation sont identiques à celles des anciens Tarifs Réglementés de Vente de Gaz. Le prix d'abonnement mensuel affiché correspond au prix standard. Ce prix est susceptible de varier en fonction du coût réel d'acheminement du gaz naturel au point de livraison dont le montant diffère selon votre tranche de consommation et situation géographique (commune d'habitation).

Depuis le 1er août 2025, le taux de TVA est harmonisé à 20% sur l'abonnement et la consommation de Gaz.

Les prix du gaz

Ils dépendent de la classe de consommation et de la zone de consommation du client.

Les prix du gaz TTC intègrent notamment l'accise du gaz (ou la a TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) et la TVA.

Le prix de l'abonnement

Le prix TTC intègre notamment la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - contribution proportionnelle au coût d'acheminement inclus dans votre abonnement participant au financement de droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnels rattachés au régime des industries de l'énergie et la TVA.

* Hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature et du prix variable de la prestation de Distribution évoluant au 1er juillet.

* Prix applicables uniquement sur le réseau GrDF